

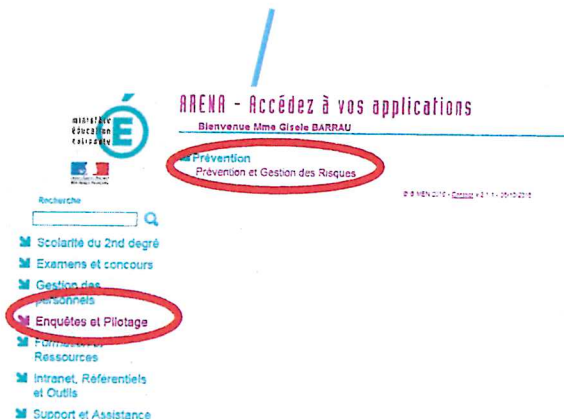
Module RSST : saisir une observation

Ce module de l'application « Prévention et gestion des risques » (PGR) vous permet de saisir une observation telle que vous l'auriez rédigée dans le registre papier.

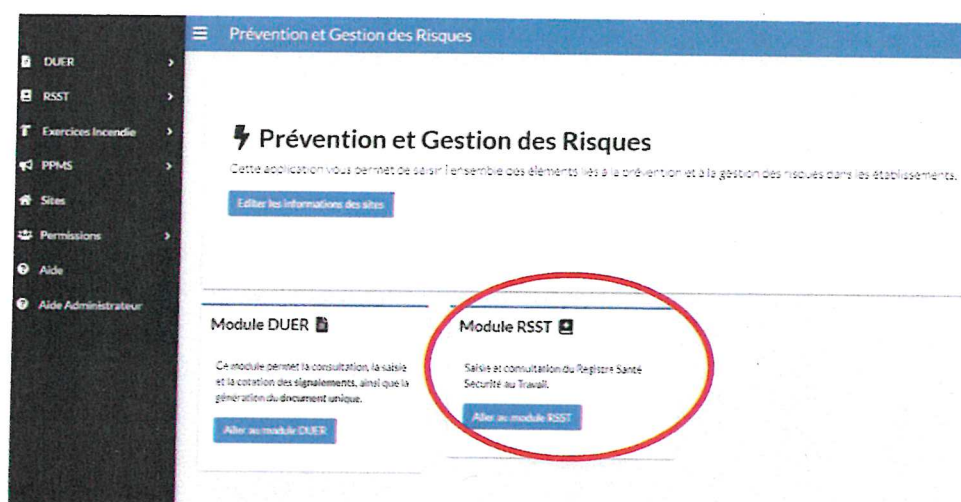
Accès à l'application :

Connectez-vous au portail **ARENA**
avec vos identifiants personnels

Cliquez sur « Enquête et pilotage » puis sur « Prévention et gestion des risques »

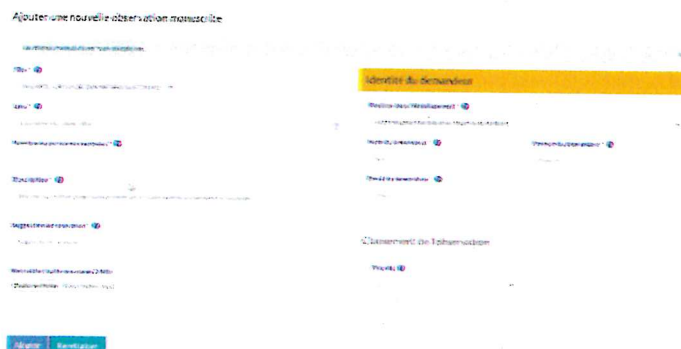
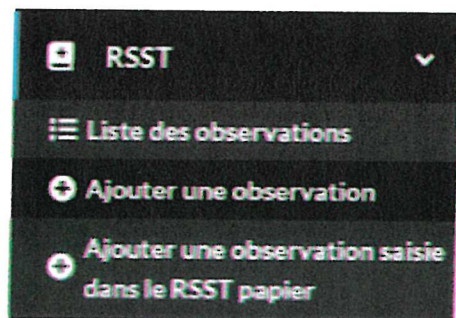


Cliquer sur le module RSST



Saisir une observation :

Cliquez sur « Ajouter une observation » et vous accédez au formulaire.



Dès lors que vous observez :

- un risque avéré ou éventuel
- un incident ou un accident dont vous avez été victime ou témoin
- un dysfonctionnement ou le non fonctionnement d'une installation ou d'un dispositif de sécurité,

vous pouvez le signaler dans le registre de santé et de sécurité au travail.

Vous pouvez formuler toute suggestion relative à la prévention des risques et à l'amélioration des conditions de travail.

Modifier ou supprimer votre observation :

Vous pouvez modifier ou supprimer votre observation dans les 24 h qui suivent sa saisie, ensuite celle-ci sera envoyée automatiquement par mail à l'assistant de prévention, à l'inspecteur de circonscription pour le 1^{er} degré ou au chef d'établissement pour le 2nd degré.

Extraire l'observation :

Vous pouvez faire une extraction de votre observation en cliquant sur l'icône  située en haut à droite.

Suivre votre observation :

L'inspecteur de circonscription ou le chef d'établissement visera l'inscription. S'il le souhaite, il peut accompagner ce visa d'observations.

Vous recevrez alors un mail de notification.

L'administration informera le CHSCT des suites données à l'observation.

Module RSST : suivi d'une observation par

L'inspecteur de circonscription, le chef d'établissement

Traitement de l'observation :

A la suite de la saisie d'une observation par un agent, vous recevez un mail de notification ainsi que l'assistant de prévention.



Observations

Liste des observations saisies pour votre périmètre



RSST / Liste Des Observations

Liste des observations de vos sites							+ Ajouter une observation	+ Ajouter une observation manuscrite
Afficher	10	éléments	Rechercher :					
N°	Date de saisie	RNE	Libellé du Site	Rapporteur	Statut	Actions		
24	01/10/2019	031xxxxr	Ecole des savoirs	test.dec2test@ac-toulouse.fr	Traitée			
23	01/10/2019	031xxxxw	Collège du Foirail	testens1dtest@ac-toulouse.fr	Enregistrée - En attente de validation			
22	26/08/2019	031xxxxh	Lycée Général	alainmichel@ac-toulouse.fr	Classée - En attente de traitement			

Vous devrez, selon la pertinence de l'observation, prendre les mesures nécessaires en concertation avec les acteurs de la prévention des risques de la circonscription ou de l'établissement.

Détails de l'observation n°18 - Enregistrée - En attente de validation



Site

ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE GRAND CÈDRE

Type d'observation

Risques électriques

Informations demandeur

Date de saisie de l'observation

23/07/2019 à 14:55

Dernière modification de l'observation

23/07/2019 à 14:55

Nom

dec2test

Lieu

test

Nombre de personnes exposées

546

Prénom

test

Description

test

Adresse email

test.dec2test@ac-toulouse.fr

Position dans l'établissement

ITRF

Suggestion

[Ajouter une suite donnée +](#)

En cliquant sur le bouton [Ajouter une suite donnée +](#) vous pourrez soit viser l'observation en indiquant « vu le xx/xx/xx », soit donner des suites à cette observation dans le cadre qui vous est réservé.

Notifications :

Cette action va générer plusieurs mails vers :

- La personne à l'origine de l'observation, qui pourra aller visualiser vos suites données à son observation.
- L'assistant de prévention.
- Vers le DASEN ou son représentant qui transmettra l'observation finalisée au secrétaire du CHSCT.

Prise en compte du RSST papier :

Les usagers et certains personnels n'ayant pas accès à l'application, la fonction sera accessible aux directeurs d'école ainsi qu'aux assistants de prévention. Ces derniers pourront saisir sur l'application les observations rédigées sur le registre papier. Une fois la saisie réalisée le suivi sera identique à une observation numérique.



Ajouter une observation saisie dans le RSST papier